

## Demande d'inscription à la formation d'Ashtanga Vinyasa Yoga – Niveau 1

Merci de remplir ce document, directement dans le formulaire papier ou sur un document libre numérique et de le renvoyer par mail à [suplisson@gmail.com](mailto:suplisson@gmail.com) ou à Antoine Suplisson, 1 rue Philippe Féral, 31000 Toulouse.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Email	
Age	
Profession actuelle	
Année de la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire	
Comment avez-vous entendu parler de cette formation ?	
<p>Dans le cadre de la formation, 20 cours pratiques sont à effectuer à Ashtanga Yoga Shala Toulouse hors périodes de formation, ainsi que 6 séances d'assistanat suite à la formation. Serez-vous en mesure de suivre ces cours et d'effectuer les 6 séances d'assistanat à Ashtanga Yoga Shala Toulouse ? Ou dans une autre école de yoga plus près de chez vous ?</p>	

Depuis quand pratiquez-vous le yoga ?	
Depuis quand pratiquez-vous l'ashtanga yoga ?	
Présentez votre pratique personnelle : durée, régularité, limitations	
Dans quelle école ou studio de yoga pratiquez-vous régulièrement ?	
Quels sont vos professeurs de yoga passés et actuels ?	
Connaissez-vous et pratiquez-vous l'ensemble de la 1ère série de l'ashtanga vinyasa yoga ? Si vous modifiez des postures, lesquelles ?	



Pour étudier votre candidature, nous vous demandons d'assister à un cours donné par Antoine Suplisson et de nous contacter pour convenir d'un entretien. Suite à cet entretien et si vous remplissez les conditions des prérequis, un contrat vous sera envoyé en deux exemplaires, à signer par les deux parties (le stagiaire et l'organisme de formation). Le règlement des arrhes sera à effectuer avec l'envoi de votre contrat signé et daté (par courrier ou par mail).

### Informations sur le règlement

Indiquez ci-dessous le choix qui correspond à votre situation et votre mode de règlement.

- Tarif en autofinancement :
  - avant le 1 juin 2023 : 2400€
  - avant le 1 septembre 2023 : 2500€
  - après le 1 septembre 2023 : 2600€
  
- Tarif en financement par entreprise ou OPCO
  - Formation + frais de dossier : 2650 €

Cette formation est éligible selon certains critères à la prise en charge financière par les fonds de formation professionnels (OPCO). L'organisme de formation a une déclaration d'activité enregistrée sous le n° 76311025931. Cette formation n'est pas éligible au CPF. Vous êtes invités à contacter l'organisme (OPCO) dont vous dépendez pour savoir si vous pouvez en bénéficier, en demandant à suivre une formation de longue durée. L'organisme de formation Antoine Suplisson ne pratique pas l'avance de frais, le règlement complet de la formation est dû avant le début de la formation. Le professionnel effectuera lui-même les démarches pour effectuer sa demande de remboursement auprès de son organisme financeur.

- Arrhes : à la signature du contrat de formation, versement de 500 € d'arrhes
- Echelonnement des paiements : le paiement peut être fait comptant ou en 4 fois.
- Le paiement de la formation s'effectue selon une des modalités suivantes :
  - Par virements bancaires (RIB sur demande)
  - Par chèques échelonnés à l'ordre d'Antoine Suplisson : Un chèque d'arrhes de 500 € est dû à la signature du contrat, puis 3 chèques échelonnés.